

Fiche de poste Recrutements au titre de la loi cadre 2024

Poste

Infirmier (catégorie 4).

Tâches

- Assurer la gestion et la mise à jour des dossiers médicaux du personnel de la Régie ;
- Assurer la disponibilité du matériel médical nécessaire à la santé du personnel.

Conditions exigées

- Être de nationalité marocaine ;
- Être titulaire d'une attestation de baccalauréat et d'un diplôme en infirmerie ;
- Être âgé de 18 ans au moins et de 40 ans au plus à la date limite de dépôt des candidatures au plus ;
- Être disposé des droits nationaux et ayant une bonne conduite.

Evaluation

Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit dans le domaine d'infirmerie ;

Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral devant une commission composée des cadres et ingénieurs et se basant sur :

1. La présentation générale du candidat
2. Les compétences intellectuelles et techniques liées au poste ;
3. Les caractéristiques socio-affectives (communication, adaptation, initiative, réflexion...);
4. La motivation du candidat.

Le concours sera sanctionné par une note et le meilleur candidat sera retenu.

Le recrutement ne sera définitif qu'après accord et visa du dossier par le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Oujda le, 24 Janv. 2024.

Le Directeur Général

Safae AMARTI RIFFI

